

# le libertaire

Rédaction :  
Administration : N. FAUCIER  
72, rue des Prairies, Paris (20<sup>e</sup>)  
(chèque postal : N. Faucier 1165-55)

ORGANE HEBDOMADAIRE DE L'UNION ANARCHISTE-COMMUNISTE

ABONNEMENTS AU "LIBERTAIRE"	
FRANCE	ÉTRANGER
Un an... 22 fr.	Un an... 30 fr.
Six mois... 11 fr.	Six mois... 15 fr.
Trois mois... 5 fr.	Trois mois... 7.50
Un mois... N. épuise 1165-55	

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquate à chaque époque.

Téléph. : Roquette 57-73

## A bas l'immonde peine de Mort !... Sacco et Vanzetti ne seront pas morts en vain

**L**e grand écrivain Upton Sinclair vient de publier en Amérique un livre intitulé *Boston*, dans lequel il dépeint le long et douloureux martyre de Sacco et de Vanzetti. Il retrace en ces termes comment l'odieux juge Thayer rendit la sentence de mort :

« Il est décidé et ordonné par la Cour que vous, Nicolas Sacco, devez subir le châtiment de la mort par le passage d'un courant électrique à travers votre corps, pendant la semaine commençant le dimanche 10 juillet, en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-sept. »

« Telle est la condamnation requise par la loi. »

« Il est décidé et ordonné par la Cour que vous, Bartoloméo Vanzetti... »

« Ici Vanzetti fit une interruption : « Attendez une seconde, je vous prie, Votre honneur, puis-je parler un instant avec mon avocat, M. Thompson ? »

— Je ne sais pas ce qu'il a à dire, dit Thompson.

— Je pense que je dois prononcer la sentence, reprit le juge Thayer... Bartoloméo Vanzetti devez subir le châtiment de la mort. »

Mais à ce moment on entendit l'exclamation sauvage de Nick : « Vous savez que je suis innocent ! Je l'ai déjà dit, je l'ai dit il y a six ans ! VOUS CONDAMNEZ DEUX INNOCENTS ! »

Solennellement, la voix murmurante reprendait la formule légale :

« Par le passage d'un courant électrique à travers votre corps, pendant la semaine commençant le dimanche 10 juillet, en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-sept. »

Telle est la condamnation requise par la loi. »

Vous condamnez deux innocents ! crièrent Sacco et Vanzetti à leurs bourreaux. Et, faisant écho à leur protestation, tous les hommes de cœur, tous ceux qui avaient étudié tant soi peu l'affaire, répétèrent aux représentants du capitalisme américain : « Prenez garde, vous allez assassiner deux hommes pour un crime qu'ils n'ont pas commis, qu'ils ne pouvaient, matériellement, commettre. » Et ce fut la campagne ardue, passionnée, la levée en masse de tous les êtres épis de justice et de solidarité humaine. Tout fut tenté. Mais que vouliez-vous faire qui puisse avoir pris sur les sept vieillards au cœur sec qui composaient la Cour Suprême de l'Etat de Massachusetts ?

Innocents ou coupables, Sacco et Vanzetti devaient mourir. N'avaient-ils pas commis cet autre crime, impardonnable aux yeux des bourgeois puritains, d'être des anarchistes ? Aussi, comme un défi lancé à la conscience humaine, fut consommé le hideux assassinat.

Or voici que les feuilles bourgeois laissent entendre que Sacco et Vanzetti auraient très bien pu ne pas être coupables. A la suite d'une enquête faite par une revue now-yorkaise, l'*Outlook*, l'innocence des deux martyrs serait sur le point d'être établie d'une façon définitive. Voici, en effet, ce qu'on a pu lire dans la presse :

La thèse de la police qui prévalut au procès de Sacco et Vanzetti était que les deux criminels (celui de Braintree et celui de Bridgewater) œuvres de malfaiteurs professionnels, avaient été commis par les mêmes individus. Or, voici qu'à la suite d'une enquête faite par l'*Outlook*, on va remettre aujourd'hui, au gouverneur du Massachusetts, M. Fuller, qui repoussa tous les appels à la clémence, une déclaration jurée, signée par un nommé Frank Sylva, et dans laquelle il avoue avoir pris part au crime de Bridgewater dans lequel Vanzetti n'avait absolument rien à faire.

James Mede, chef d'une bande de brigands, avoue que le crime avait été organisé par lui-même, et donne les noms des trois hommes, dont Frank Sylva, qui avaient été chargés de le commettre. Sylva a été longuement interrogé et contre-interrogé par des experts en investigations criminelles et d'éminents membres du barreau, et tous se déclarent absolument convaincus qu'il dit la vérité. Il a fait une relation complète du crime avec les détails, dont une visite à une salle de billard par les trois criminels qui, interrogés, l'ont pleinement confirmée. A l'époque, on n'attacha pas une très grande importance au crime de Bridgewater mais, comme le déclarait l'*Outlook*, on fit de cette affaire la base même du procès et de la condamnation des deux anarchistes italiens.

M. Filas Bent, un journaliste qui a dirigé l'enquête aboutissant aux aveux sensuels de Sylva et de Mede, déclare que ce dernier, dans le but d'éviter l'électrocution de Sacco et Vanzetti, se rendit auprès

### du gouverneur Fuller pour faire des aveux (ceci est absolument établi par des témoignages). Il s'enfuit du cabinet du gouverneur quand celui-ci l'interrrompt au milieu de son récit pour appeler un policier. Il se rendit ensuite auprès du capitaine chef de la police de l'Etat du Massachusetts pour faire des aveux, mais ce dernier, à son tour, refusa absolument de l'entendre.

Vous avez bien lu : le gouverneur Fuller comme chef de police, comme tous ceux qui s'étaient criminellement liés contre nos deux camarades, se refusèrent à écouter le moindre témoignage qui, fatallement, aurait démontré d'une façon éclatante l'innocence des deux accusés.

Il est donc prouvé, une fois de plus que des magistrats, n'hésitent pas à tremper délibérément, cyniquement, leurs mains dans le sang de deux innocents !

Erreur judiciaire ? Non : Crime de classe, voulu, froidement prémedité, et qui ne peut que déshonorer un peu plus, si c'est possible, ceux qui l'ont perpétré et le régime pour la défense duquel il a été exécuté.

(Traduit de l'*Esperanto* par le groupe espérantiste-anarchiste.)

### Horrible suicide d'un exilé russe

La délégation étrangère des socialistes révolutionnaires de gauche et des maximaillistes russes, nous fait part du terrible drame, dont les prisons soviétiques ont été le théâtre.

En février 1927, vivait exilé à Achabad (Turkestan), le socialiste révolutionnaire de gauche Logatschow, âgé de 29 ans et qui n'avait plus que huit mois d'exil à faire. A ce moment, la Tchéka, décidant de le condamner à une nouvelle peine, le chassa du Turkestan et l'envoya de force au lieu-dit Kerky.

Etant tuberculeux, Logatschow exigea la réunion d'une Commission qui puisse l'aider à revenir sous un climat plus sain. Après onze jours de grève de la faim, il obtint gain de cause pour la Commission, qui décida même que vu le climat malsain de Kerky, on devait l'envoyer à Semiretchje.

La Tchéka ayant refusé d'exécuter ce décret, Logatschow déclara que tel jour il irait lui-même à Semiretchje. Il fut arrêté en chemin et de nouveau condamné à un an de prison. Mais cette fois, la Tchéka au lieu de la mettre au régime politique comme il le voulait, le mit au droit commun.

Au commencement de décembre, Logatschow en finit avec la vie en s'arrosant lui-même de pétrole, et en l'allumant ensuite. Après deux jours d'atrocres souffrances il succomba.

(Traduit de l'*Esperanto* par le groupe espérantiste-anarchiste.)

### RÉPONSE A NOTRE APPEL

Nous ne pouvons pas nous plaindre des résultats de cette souscription, c'est même un succès d'avoir pu ramasser près de cinq mille francs en cinq semaines si l'on tient compte de l'état de notre mouvement et des divisions qui l'ont ravagé.

Aveuons, toutefois, que nous espérons recevoir au moins le double dans le même laps de temps.

Pour renflouer le « LIBERTAIRE », pour que l'Union Anarchiste fasse figure d'organisation sérieuse, pour que le Comité de Défense du Droit d'Asile mène à bien sa campagne, qu'est-ce que DIX MILLE FRANCS ?

Nous maintiendrons donc cette souscription durant encore une ou deux semaines afin que vous puissiez, camarades lecteurs, nous faire atteindre cette somme.

Adresser les fonds au chèque postal N.

Faucier 1165-55.

### CINQUIÈME LISTE

Dradin, 10 ; Villières Georges, 5 ; Pierre Alain et sa compagne, 5 ; Raoult Charles, 5 ; Strassel Émile, 5 ; Lucien Bardoulet, 15 ; Mort à tout régime autoritaire, 5 ; Mme Mathieu, 4 ; Jarigean, 3 ; Bourgeois, 3 ; Louis Gros, 3 ; Michel Ferrero, 5 ; Eulique Estrela, 3 ; Pacido Estrela, 2 ; Jaime Cervera, 3 ; Estrella, 3 ; Sopéna Dominique, 3 ; Genalons Jacques, 4 ; Narcisse Falguera, 10 ; Gomeri, 5 ; Rodriguez, 10 ; Robert Tonelli, 4 ; Quicque, 5 ; H. W. Journe, 100 ; Bulgarsky, 5 francs.

VOIR LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE

### Pour sauver Vial

Pour lancer définitivement la campagne d'entreprise en faveur de Vial, le Comité de Défense sociale avait organisé, le 26 octobre, Salle des Sociétés Savantes, un grand meeting à Paris.

Disons tout de suite que ce meeting fut un véritable succès, et qu'il dépassa les espérances des plus optimistes. Pour obtenir ce résultat, il avait suffi que tous les groupes révolutionnaires se serrent autour du Comité de Défense sociale. Tous ont su faire largement leur devoir. Cette belle harmonie — qui se reproduira, nous l'espérons — a porté ses fruits.

Aussi, c'est devant une salle archi-comblée, bondée à craquer que le meeting fut ouvert sous la présidence effective d'Eugène Dieudonné, ex-compagnon de chaîne et d'évasion de Vial, assisté de Le Pen, du C. D. S. et de Lucie Job, du C. D. S., condamnée dans l'affaire pacifiste de Lyon, aux côtés de Vial.

Bernard, du Comité de Défense sociale expose la vie de Vial enfant, jeune homme, soldat, militant syndicaliste et pacifiste. Il montre Vial, connaissant de bonne heure, tout jeune, les misères de la vie, souffrant après la mort de sa mère, de l'attitude de son père et de sa belle-mère, obligé de faire le toit paternel, exerçant tous les métiers pour vivre et y parvenant à force de débrouille.

Il cite plusieurs traits de la bonté de Vial et fait connaître son action militante de syndicaliste avant la guerre et, après avoir exposé les raisons de son action pacifiste, il démontre la cananerie légale dont Vial fut victime, cananerie qui aboutit à le faire condamner à huit ans de travaux forcés pour des vols dont il était innocent et à dix ans de la même peine pour désertion et action pacifiste. Il indique et expose le caractère social de l'affaire Vial qui fut condamné pour satisfaire le grand patronat textile lyonnais. Il demande à l'opinion publique d'agir pour que Vial fut rendu aux siens et à ses amis.

VOIR LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE

### Angeletti est libéré Battini aussi Damiani et Percino le seront bientôt

Angeletti a été libéré dimanche dernier. A ce sujet le quotidien bolcheviste a cru devoir faire un papier dans lequel il attribue aux masses communistes la libération de notre camarade.

C'est tout bonnement idiot... et mensonger. Jamais les « masses » en question ne se sont dérangées pour Angeletti ; le journal « Humanité » s'est, lui-même, tout déintéressé de son sort.

Angeletti doit sa liberté, d'abord, au fait qu'il était innocent de l'attentat qui lui était reproché ; il a droit à ses camarades italiens du Comité de Défense des victimes du fascisme, il a droit à M. Torrès, qui se montra, comme toujours d'ailleurs, tout à fait chic et à la hauteur en cette occasion : il la doit à la presse de gauche, qui, à différentes reprises, est intervenue en sa faveur ; enfin il la doit peut-être aussi — tant pis si nous commettons le péché d'orgueil, pour la faire taire — Ça, c'est l'histoire de tous les jours, et, jusqu'à présent, la « morale » est sauve : tout s'est passé sans bruit, donc proprement.

Malheureusement pour l'honorables familles de Reysac, son rejeton a manqué par la suite d'habileté. Au lieu d'allonger encore quelques billets de banque, il a choisi un moyen qui lui paraissait à la fois moins coûteux et plus radical, il a fait disparaître l'intrus, cause de tous ces ennuis. Mal lui en prit, puisque ce moyen expéditif, employé pour éviter un scandale, devait en occasionner un plus grand. Aussi comprend-on bien le sens de cette exclamation de l'assassin, qui, sans un mot pour sa petite victime, ni pour la malheureuse mère, demande pardon à sa famille, tout penaud d'un mauvais calcul. Lui qui avait cru ainsi l'affaire réglée proprement « l'honorabilité du nom » sauvegardée ! Pas de chance, vraiment !

Il y a de ces « faits divers » qui ont la saveur des contes de Maupassant.

Edifiant spectacle aussi, que celui de ces gens qui, n'appartenant pas à la bourgeoisie, par la classe, en possèdent néanmoins

### Le sens de notre campagne contre les expulsions administratives

à l'amélioration — directe ou indirecte — des lois que nous travaillerions, mais à leur abolition.

Ce jour viendra, mais, en l'attendant, nous ne pouvons point nous désintéresser du sort des meilleurs des nôtres qui, après avoir lutté vaillamment contre le fascisme de chez eux, se sont réfugiés ici, en France.

L'expulsion administrative, nous l'avons déjà dit, nous l'avons déjà démontré, n'a aucune base légale, elle est le fait du prince, ou plutôt du policier, et nous pouvons intérresser à sa suppression un tas de gens qui aiment bien que la légalité soit en tout sauvegardée ; qui seront contre nous, demain, quand nous ferons notre révolution, mais qui sont, aujourd'hui, contre Sarraut et Chiappe quand ils expulsent administrativement.

Si notre campagne amène le législateur à déclarer « qu'on ne pourra expulser qu'après avoir condamné », 99 pour 100 des « étrangers » expulsés jusqu'ici sont sauvés dorénavant de l'expulsion.

Car 99 pour 100 des proscrits expulsés sont chassés de France sans que l'on puisse leur reprocher l'ombre d'un délit.

Voilà indiqué — une fois pour toutes — le sens de notre campagne pour l'abolition des expulsions par voie administrative.

El, maintenant, à l'œuvre TOUS, oui, car elle est rude la tâche que nous nous sommes assigntes ; vous vous doutez bien, camarades, d'intérêt où il y a pour les polices à faire durer cet état de choses.

Le Comité : « Défense du Droit d'Asile »

*Note.* — Notre prochain grand meeting aura lieu le lundi, 12 courant. Tenez-vous prêts à y venir tous, camarades.

### DANS LA SENTINE BOURGEOISE

Le père assassin qui noya froidement son gosse, comme on jette à l'eau un paquet important, le noble de Reysac, s'en tire avec dix ans de travaux forcés.

Il paraît que c'est, pour la justice bourgeoise, le prix de l'assassinat d'un « bâtarde », car si l'enfant eût été « légitime », et issu de l'union sacro-sainte du mariage, il est probable que la peine eût été plus sévère.

Nous n'avons pas, nous autres anarchistes, à nous associer à l'indignation vertueuse de la grande presse qui trouve tout de même que ce fils de bonne famille a été un peu loin, pas plus que nous ne faisons chorus avec ces habitués des séances de cour d'assises, qui, venus pour se renâtre d'un spectacle d'un misérable dont on va prononcer l'arrêt de mort, poussent des hurlements de sadisme déçus.

Mais ce crime nous donne une fois de plus l'occasion de souligner le vrai visage de cette bourgeoisie dite respectable, mais qui est surtout tarée.

Voilà donc, grâce à un de ces abcs qui crèvent de temps à autre, mise à nu une honnête famille bourgeoise. Elle est pieuse, austère, et jouit de la considération générale. Elle est charitable et fait l'aumône à ses anciens domestiques. Elle n'est « pas fière » : le fils joue aux cartes avec les bonnes gens du village. Il couche même, pour s'amuser, avec la servante. Mais, lorsqu'il lui a fait un enfant, l'honneur de la maison réclame naturellement que l'on chasse au plus vite cette fille perdue, dont la grossesse risquerait de créer un scandale, et on lui glisse, généreusement, quelque argent — pour la faire taire — Ça, c'est l'histoire de tous les jours, et, jusqu'à présent, la « morale » est sauve : tout s'est passé sans bruit, donc proprement.

Malheureusement pour l'honorables familles de Reysac, son rejeton a manqué par la suite d'habileté. Au lieu d'allonger encore quelques billets de banque, il a choisi un moyen qui lui paraissait à la fois moins coûteux et plus radical, il a fait dis

# "L'AUTOCRITIQUE" EN RUSSIE

Ce mot retentit dans ce pays où la voix de l'ouvrier est étouffée par tous les moyens, où toute presse à l'exception de celle du gouvernement est interdite, où toute remarque critique entraîne l'accusation d'être « un ennemi du peuple »; c'est pourtant dans ce pays que le 3 juin 1928 parut un manifeste signé du Comité Central du Parti communiste russe et adressé à tous les ouvriers. Le Parti exhorte ceux-ci à exercer « une autocritique rigoureuse pour en faire un levier de lutte pour une véritable amélioration de l'appareil tout entier ». Un peu plus loin le même appelle : « Le mot d'ordre de l'autocritique, sans pitié pour les personnalités, est le principal actuellement ». Dans un autre endroit, le même document dit : « Rien que la démocratie au sein du Parti et des syndicats, appliquée d'une manière conséquente, créera un contrôle permanent des masses ». En effet : « en dehors de ces conditions, le mot d'ordre de l'autocritique se transformera en une paperaise de pure forme ».

Le Parti qui, tout récemment, chassait cruellement de ses rangs les meilleurs militants coupables d'exiger un peu de démocratie dans leur organisation; le Parti qui, au dernier Congrès de l'I.S.R., par l'intermédiaire de son missionnaire Lozovski, dans le domaine syndical déclarait que le caractère distinctif des syndicats russes était leur soumission à l'organe politique; le même Parti fait appel à l'autocritique et à la démocratie chez lui et dans les syndicats !

Mais alors, que représente cette fameuse campagne pour l'autocritique ? Est-ce que réellement le Parti, ou plutôt son Comité central, ont vraiment décidé de réaliser la démocratie au sein du Parti et des syndicats afin de conserver certaines positions ? Nous pensons que tel n'était pas le but visé. Par la suite, nous nous efforcerons de démontrer qu'une telle concession est incompatible avec le maintien d'une dictature. L'objectif était beaucoup moins noble. Il s'agissait de répéter le truc du procès du Donets : il fallait détourner l'attention du prolétariat de la véritable source du mal, des conséquences de la dictature d'une caste dominant le Parti. De même que les événements de Chakhty n'auraient pu se produire en présence d'un contrôle de la masse ouvrière\* de même « la bureaucratie, l'avilissement devant les fonctionnaires, la tyrannie, l'oubli des intérêts de la masse » (voyez le manifeste) contre lesquels les ouvriers sont appelés à intervenir, n'auraient pu exister. Le gouvernement russe ayant découvert les saboteurs des mines n'admet pas le prolétariat à la direction et au contrôle de la production; au lieu de mesures radicales, il organisa un procès pour « l'exemple » et fusilla cinq ingénieurs ; tout le reste demeura comme par le passé. C'est, bien le même artifice qui se répète dans la campagne pour l'autocritique.

Ce n'est pas la première fois que le prolétariat russe est appelé à intervenir dans de pareilles campagnes ; il a déjà dans le passé montré ce qu'il en pensait. Aussi l'éditorial de la « Pravda » du 10 juin 1928 écrit : « Il ne faut pas se représenter l'orientation adoptée par le Parti pour développer l'autocritique comme quelque « campagne provisoire. C'est la un long processus organique. » Mais après avoir donné cette définition, l'auteur s'empresse de formuler des réserves : « La classe ouvrière de l'U. R. S. S. sait parfaitement distinguer la critique sérieuse, créatrice, prolétarienne d'une « critique » devant de l'ennemi de classe. » Cette restriction confirme le point faible de la campagne. En effet, c'est précisément la bureaucratie contre laquelle cette activité devrait être dirigée qui déterminera où est l'ennemi de classe.

Voyons pourquoi l'appel du parti à l'autocritique ne pouvait avoir, en aucune façon, pour but l'extension réelle du contrôle ouvrier et l'instauration de la démocratie au sein du Parti et des syndicats. Les chefs actuels du Parti communiste russe, dirigeant également le mouvement syndical, comprennent parfaitement qu'en lancant le mot d'ordre de l'autocritique ils jouent avec le feu. Ils savent que le prolétariat russe peut sortir du cadre qui lui est fixé et diriger son action directe contre le mal fondamental du régime : contre l'asservissement des syndicats par l'Etat. Même le « Troud », l'organe de la C. G. T. russe, suffisamment approuvé et domestiqué, écrivait, dans un article de fond, le 8 avril 1928 : « Certains militants syndicalistes estiment que les abus découverts à Artiémovsk, Smolensk et autres lieux ont simplement pour cause un mauvais choix des individus. La vérité est bien autre. Par leur propre sentiment, certains fonctionnaires syndicaux d'Artiémovsk et de Smolensk n'étaient pas du tout de mauvais ouvriers et révolutionnaires. Mais des méthodes de travail mal appliquées sans contrôle suffisant des masses les ont séparés de celles-ci, les ont corrompus, en ont fait des bureaucraties. » Voyant cette façon de voir, les chefs ont battu en retraite. Ainsi Tomski disait dans un discours prononcé devant les élèves de l'Ecole Syndicale Supérieure : « La période actuelle de l'autocritique a un défaut fondamental : nous nous laissons tous extraordinairement entraîner à divulguer toute sorte d'abus, de faits monstrueux, en perdant complètement de vue tout ce qui dissimule le magnifique hérosisme de la classe ouvrière... » Un peu plus loin, il affirme : « En liaison avec l'extension de l'autocritique, certains posent la question de la « liberté » de la critique en général... » (« Troud », 20-26-28.) Et alors, d'accord avec l'opinion du leader syndical, l'article de fond du Troud du 29 juin 1928 écrit : « ...Il faut se souvenir qu'il s'agit d'autocritique au sein de la classe ouvrière, de notre critique à nous. Et c'est pour cela qu'elle doit être, comme

\*) Un mangeur « d'oppositionnels » bien connu tel que Slepov a été obligé de reconnaître dans la Pravda du 17/6/28 « Des procès dans le genre de celui de Chakhty n'ont pu se produire qu'en face de l'affaiblissement du contrôle des masses, en face de l'absence de l'autocritique du Parti et du prolétariat ».

Créer des syndicats de classe indépendants de l'Etat; obtenir grâce à eux une parole dont a besoin avant tout le prolétariat russe. Il y arrivera en passant outre aux appels hypocrites de ses ennemis de classe.

Non, le manifeste du Parti communiste russe en exhortant les ouvriers à l'autocritique n'a établi aucune garantie de la réalisation de celle-ci; il a ainsi trompé une fois la classe ouvrière.

Créer des syndicats de classe indépendants de l'Etat; obtenir grâce à eux une parole dont a besoin avant tout le prolétariat russe. Il y arrivera en passant outre aux appels hypocrites de ses ennemis de classe.

Il a dit avec raison le camarade Tomski, une critique de camarade. »

Mais, quelle est la valeur de celle-ci pour le prolétariat russe si on la considère en dehors des objectifs et des manœuvres du Parti et du gouvernement ? En présente, jusqu'à quel point cette autocritique peut-elle être réalisée et que peut-elle donner à la classe ouvrière ?

Pour répondre à cette question des plus importantes pour nous, nous devons une fois de plus examiner la véritable nature de la classe du régime russe. On est souvent amené à commettre de grandes erreurs en abordant les questions sociales et politiques avec un parti-pris absolument déterminé. Ainsi on est habitué actuellement à considérer tout gouvernement réactionnaire comme fasciste en perdant complètement de vue les particularités spécifiques du fascisme. La même erreur est commise en caractérisant le régime russe comme étant seulement la dictature du Parti communiste tout entier.

Nous allons citer quelques cas précis pris dans la vie des ouvriers, membres du Parti, démontrant qu'en aucun cas on ne peut considérer que ceux-ci participent au pouvoir et à la dictature. Ainsi la « Rabochia Gazeta » du 23 juin 1928, dans un article intitulé : « Ce que l'on entend derrière les murs de l'usine », affirme : « Certains communistes voient-ils les défauts et les abus ? ils les voient et ils se taient. Sidorov, membre du Parti, dit : « Je ne parlerai pas contre les dirigeants ; j'ai peur d'être congédié ». Voici un autre cas décrit dans le même numéro de la « Rabochia Gazeta » : « Aux dernières élections du Comité d'usine, lorsque les ouvriers voulurent quelque peu critiquer l'activité du président, on vit Tkatchev (directeur de l'usine) intervenir comme une sorte d'avocat, pour affirmer : « Il ne faut pas donner la parole aux ouvriers au sujet du rapport. » Les ouvriers quittèrent immédiatement la réunion après ces paroles ». Iakovlev, correspondant ouvrier, communiste, décrit ce cas dans un journal; à cause de cela, depuis deux mois il est sans travail. Il s'est adressé par dépêche au Service des Travaux Municipaux de Moscou. Celui-ci ordonna au directeur Tkatchev de le reprendre au travail. Tkatchev s'y refusa. Une Commission spéciale enquêta sur l'affaire sur place; elle reconnut que : « Le directeur Iakovlev pour la défense de l'usine ». La dernière dépêche de Iakovlev est ainsi conçue : « Pas de résultat. Je meurs de faim ». Quant au directeur Tkatchev, il continue à administrer.

Voici un autre cas caractéristique signalé dans la « Rabochia Gazeta » du 10 juin 1928 : « Récemment quelques ouvriers de la manufacture de chaussures de Minsk posèrent devant la cellule du Parti la question de l'attitude odieuse de Fourman, directeur adjoint de l'établissement qui avait tenté de les violer. La Région d'Octobre du Parti communiste de la Russie Blanche à Minsk propose de congédier ces ouvriers pour avoir semé des troubles; quant à Fourman, elle ordonna de lui confier un autre travail administratif ». Après que Le Pen eut excusé Paul-Louis et Georges Pioch, empêchés, mais de cœur avec l'assistance, la parole est donnée à Dieudonné qui vécut pendant cinq ans avec Vial au bagnes. L'accueil enthousiaste fait à Dieudonné, dès qu'il se leva, prouva bien celle-ci était de cœur avec lui. En même temps qu'elle saluait le retour d'un innocent, elle demandait la libération d'un autre.

Avec une grande simplicité, avec des mots qui allèrent droit au cœur de chacun, Dieudonné retrouva la vie de Vial au bagnes. Il le montra fort et courageux, faisant la tâche des plus faibles pour qu'ils ne soient pas punis. Il fit venir Vial qui se dévouait inlassablement auprès des fléaux, partageant avec celui-ci son pain, avec celui-là son quart de café, donnant à cet autre les quelques sous péniblement gagnés. Il relate ses évasions, surtout la dernière, son retour au bagnes après avoir été livré par le Brésil, pour son action en faveur de Sacco-Vanzetti. Enfin, pour terminer, Dieudonné, donna connaissance de la magnifique conduite de Vial au cours de l'incendie qui détruisit à Cayenne la maison Tanon, qui lui valut d'être cité à l'ordre du jour de la Colonie et à l'« Officiel », en même temps que le gouverneur Maillet, convaincu de son innocence, comme l'étaient ses prédecesseurs : MM. Chanel et Juvanon, demandait sa grâce, à la faveur de l'acte de courage accompli par Vial.

Il assiste, dont l'attention ne se démentit pas un instant — malgré que de nombreux auditeurs furent debout — manifeste aux orateurs, par des applaudissements enthousiastes et répétés qu'elle était de cœur avec eux, avec le Comité.

Ce n'est pas seulement la grâce de Vial — qui a presque terminé sa peine — que nous demandons, c'est sa libération, son retour en France, à Lyon, parmi les siens, parmi ses amis. Après le dernier acte à l'actif de Vial, le ministre de la Justice ne voudra pas s'opposer un instant de plus à la réparation d'une injustice qui n'a que trop duré. Il serait même juste qu'il prenne l'initiative de cette mesure. S'il tardait trop, l'opinion publique, désormais alertée, saurait certainement lui rappeler cette affaire. Et maintenant, la province a la paix.

## Pour sauver Vial

SUITE DE LA 1<sup>re</sup> PAGE

M<sup>e</sup> Dejean, avocat de Vial et du C. D. S., expose le côté juridique de l'affaire. Il démontre avec facilité l'inanité des charges imputées à Vial par des coaccusés peu scrupuleux, qui étaient pourtant ses obligés. Il n'a aucune peine à prouver que Vial est totalement étranger aux vols pour lesquels il a, cependant été condamné. Utilisant alors les documents même de l'Instruction, M<sup>e</sup> Dejean, fait ressortir les multiples contradictions des coaccusés de Vial, dont certains ironnent jusqu'à la rétractation complètement après, malheureusement trop tard pour que ce fait puisse entraîner, juridiquement, la révision du premier procès Vial.

Après avoir exposé comment l'Instruction fut hâtivement clôturée et dit pourquoi Vial fut condamné par le Conseil de guerre, non comme pacifiste, mais comme voleur, l'avocat de Vial déclare que celui-ci ayant revendiqué son action en faveur de la paix « crime » puni de cinq années de prison, devrait être libre depuis cinq ans déjà. Il demande sa libération immédiate et son rapatriement.

A Han Ryner était dévolue la tâche de présenter la vie familiale de Vial, de montrer la bonté inaltérable, le dévouement infatigable de l'innocent. Il s'en acquitta avec une émotion intensément communicative. Mais Han Ryner, avec l'admirable conscience qu'il apporte à tout ce qu'il entreprend, avait aussi étudié le dossier Vial. Et c'est ainsi qu'il fit connaître, à son tour, l'action syndicale de Vial et de sa compagne Rose Vial dans les syndicats des Apprêteurs et des Guinpières de Lyon, d'où l'urent chassés par des dirigeants apeurés. Enjant dans l'examen du procès, l'ouvrier démontre comment fut organisée la machination odieuse qui permit de se débarrasser de Vial. Il expose le rôle singulier du juge d'instruction qui livre, sans inquiétude de conscience, Vial à la cour d'assises, alors qu'un non-lieu s'imposait ; il fait ressortir l'attitude ignoble du commissaire-rapporteur près le conseil de guerre qui, comme son collègue civil semblait n'avoir eu pour objectif que de faire condamner Vial, en utilisant les pires armes forgées de concert par les deux justices : civile et militaire, pour perdre un militaire, un pacifiste, un honnête homme-né, bon et honnête.

Han Ryner conclut en fustigeant Painlevé, ce pacifiste à faux-nez, qui vient de refuser la grâce de Vial ; il demande au public d'exiger, en ces temps de pacte Kelllogg-Briand, que le gouvernement nous rende nos prisonniers de guerre. Viole, correspondant ouvrier, communiste, décrit ce cas dans un journal; à cause de cela, depuis deux mois il est sans travail. Il s'est adressé par dépêche au Service des Travaux Municipaux de Moscou. Celui-ci ordonna au directeur Tkatchev de le reprendre au travail. Tkatchev s'y refusa. Une Commission spéciale enquêta sur l'affaire sur place; elle reconnut que : « Le directeur Iakovlev pour la défense de l'usine ». La dernière dépêche de Iakovlev est ainsi conçue : « Pas de résultat. Je meurs de faim ». Quant au directeur Tkatchev, il continue à administrer.

Après que Le Pen eut excusé Paul-Louis et Georges Pioch, empêchés, mais de cœur avec l'assistance, la parole est donnée à Dieudonné qui vécut pendant cinq ans avec Vial au bagnes. L'accueil enthousiaste fait à Dieudonné, dès qu'il se leva, prouva bien celle-ci était de cœur avec lui. En même temps qu'elle saluait le retour d'un innocent, elle demandait la libération d'un autre.

Avec une grande simplicité, avec des mots qui allèrent droit au cœur de chacun, Dieudonné retrouva la vie de Vial au bagnes. Il le montra fort et courageux, faisant la tâche des plus faibles pour qu'ils ne soient pas punis. Il fit venir Vial qui se dévouait inlassablement auprès des fléaux, partageant avec celui-ci son pain, avec celui-là son quart de café, donnant à cet autre les quelques sous péniblement gagnés. Il relate ses évasions, surtout la dernière, son retour au bagnes après avoir été livré par le Brésil, pour son action en faveur de Sacco-Vanzetti. Enfin, pour terminer, Dieudonné, donna connaissance de la magnifique conduite de Vial au cours de l'incendie qui détruisit à Cayenne la maison Tanon, qui lui valut d'être cité à l'ordre du jour de la Colonie et à l'« Officiel », en même temps que le gouverneur Maillet, convaincu de son innocence, comme l'étaient ses prédecesseurs : MM. Chanel et Juvanon, demandait sa grâce, à la faveur de l'acte de courage accompli par Vial.

Il assiste, dont l'attention ne se démentit pas un instant — malgré que de nombreux auditeurs furent debout — manifeste aux orateurs, par des applaudissements enthousiastes et répétés qu'elle était de cœur avec eux, avec le Comité.

Ce n'est pas seulement la grâce de Vial — qui a presque terminé sa peine — que nous demandons, c'est sa libération, son retour en France, à Lyon, parmi les siens, parmi ses amis. Après le dernier acte à l'actif de Vial, le ministre de la Justice ne voudra pas s'opposer un instant de plus à la réparation d'une injustice qui n'a que trop duré. Il serait même juste qu'il prenne l'initiative de cette mesure. S'il tardait trop, l'opinion publique, désormais alertée, saurait certainement lui rappeler cette affaire. Et maintenant, la province a la paix.

Le Comité de Défense Sociale.

SUITE DE LA 1<sup>re</sup> PAGE

Recu en argent suisse : C. F. 1 : M. C. 0,50 ; F. C. 0,50 ; R. D. 0,50 ; le Couverc. 1 ; Fanazzini A. 1 ; Boisson Louis. 2,50. Total 40 francs français. Marius. 5 ; Louis. 1 ; Pierrie. 1 ; Romfert. 1 ; Marius 2 ; Boisson Louis. 5 ; un sympathisant S. L. 5 ; X. 2,50 ; Génade. 2,50 ; Letaurier. 1 ; X. 2 ; Lapierre. 5 ; Rabin. 2 ; Eragne. 1 ; Moutié. 1 ; Gerbaud. 1 ; Illisile. 1 ; B. S. 2 ; M. T. 5 ; Fautin. 2 ; J. Vuillermet et ses amis. 8 ; Réva. 2 ; Besson Jean. 5 ; Rondran. 6,50 ; Garnier A. 3 ; Dubouquet. 3,50 ; Julien Dradin. 10 ; Le Lau Auguste. 5 ; Jean Treguer. 5 ; Urin Edmond. 5 ; Fernand Laffite. 10 francs.

François Noguet. 25 fr. ; Terise Fresquet. 25 francs ; Mirande. 2 fr. ; Astruc. 2 fr. ; Henriette Astruc. 2 fr. ; Tricheux. 2 fr. ; Sergent. 2 francs.

Versé à Odéon à la fête du 14<sup>e</sup>. 5 fr. ; Crix et sa compagne. 5 fr. ; Henri. 5 fr. ; Flament. 5 fr. ; Vandepoel. 2 fr. ; Petit Théo. 3 fr. ; François. 5 fr. ; Duquesne. 2 fr. ; Léonie. 1 fr. ; Dejeager. 2 fr. ; Navarro. 20 francs.

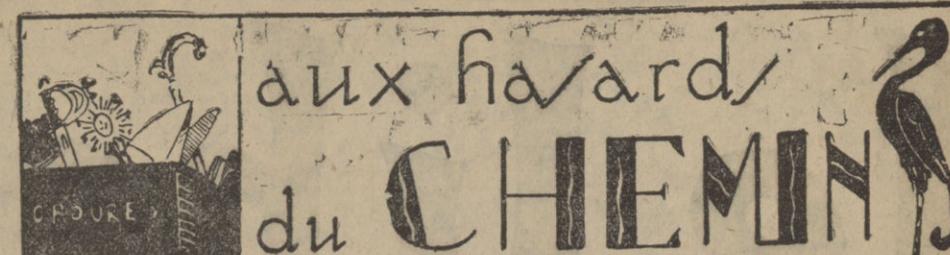
Dans la 3<sup>e</sup> liste, au lieu de Pierre Sant. 15 francs, lire 10 francs.

Dans la 4<sup>e</sup> liste, au lieu de J. Crouton. 10 fr. 75.

Total de la 5<sup>e</sup> liste : 4,976,75.

Total à ce jour : 514 francs.

Le Comité de Défense Sociale.



## LES RESPONSABLES

Les quotidiens, il y a quelques jours, consacrèrent de longues colonnes à l'affaire Pierre de Crouzet-Rayssac. En lisant les comptes rendus des débats, qui se déroulèrent devant la Cour d'Assises de la Haute-Garonne, on aurait cru lire un vieux roman de Pierre Decourcelle. Et pourtant nous étions en pleine réalité.

SI J'ETAIS PAPE...

L'ex-sans-patrie, Tatave, ex-mauvais sujet de la Guerre Sociale le père spirituel de Mlle Cizaille et de M. Browning, celui qui ne fut après tout qu'un ignoble provocateur au service de son ami Briand, écrit dans sa Victoire, au sujet de l'échauffourée de Pons : « Si j'étais le pape, après le geste vengeur que vient de faire l'Action Française, quelles soient ses torts envers lui, je leverais l'espèce d'excommunication lancée contre elle.

« L'Action Française, écrit-il, nous a donné-là une belle leçon de crânerie, d'organisation et de discipline ».

Nous sommes bien loin du temps où le même Hervé, citait en exemple le geste vengeur de Liabeuf !

LE VÉQUE SE DEGONFLE

Plusieurs journaux de gauche ayant mis en cause les monsieurs de Bordeaux et de la Rochelle, les accusant de provocation, l'évêque de la Rochelle a fait passer un communiqué aux journaux disant qu'il « a toujours dénoncé les dérives de violence » et demandé par qui, le jeune homme de Nanterre qui fut blessé d'une balle à être envoyé à Paris.

Les catholiques soumis, sur lesquels régnent nos seigneurs les évêques, savent, en effet, qu'ils n'ont pas de meilleurs amis que les ministres républicains et laïques vaincus plus que jamais « qu'il faut une religion pour le peuple ».

Groupe des 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements

Samedi 3 novembre

à 21 h., 6, rue Lanneau (métro Saint-Michel) SYNDICATS ET PARTIS POLITIQUES par B. Brouloux Participation aux frais : 1 franc.

# DANS LE JARDIN D'AUTRUI

## Le vote obligatoire. — La situation du mouvement anarchiste et l'organisation.

Les récentes élections cantonales — désignation des conseils généraux et des conseils d'arrondissements, les premiers ne servent pas à grand-chose, les seconds ne servent à rien du tout — ont démontré, une fois de plus, par le nombre remarquable des abstentions, le désintéressement des citoyens pour ces comédies périodiques, grotesques et parfois inutiles quant au bien public que représentent les élections de toute nature.

Les politiciens ne sont pas sans s'émouvoir devant cet abstentionnisme grandissant. La foi politique s'en va, c'est incontestable. Aussi s'en inquiètent-ils sérieusement, car c'est là l'indice certain d'une transformation mentale chez les individus, qui ne consentent plus à être seulement des électeurs. Notre camarade Georges Bastien le note avec raison dans le dernier numéro de *Gernimal* :

Avant de changer de croyances, on passe toujours par une période de doute, de scepticisme, d'indifférence, pendant laquelle, exéquacement, on a l'air d'être vide de pensées et d'action. Mais le besoin d'idéal est inhérent à la nature humaine...

Et c'est précisément parce que cette défaillance de plus en plus marquée pour la chose électorale révèle chez les abstentionnistes autre chose que de l'indifférence, de la lassitude ou même de dégoût, que les hommes politiques ne se trompent point sur la nature d'un état de fait qui, pour eux, offre un danger auquel ils songent à parer :

Les politiciens parlent sérieusement d'instaurer le vote obligatoire, tellement l'inquiétude les travaille. Et puis après, quand on votera avec le même enthousiasme qu'on va chez le percepteur, cela rehaussera-t-il le prestige de la politique et des politiciens ?

Le suffrage universel a trahi les espoirs que nos grands-pères avaient mis en lui. En imposant l'obligation de voter, on lui enlève encore un peu de sérieux que certains lui prêtaient, car l'électeur contraint d'accomplir une corvée, comprend mieux encore que le bulletin de vote n'est pas une arme libertatrice, puisque les bourgeois y tiennent tant.

A propos de vote obligatoire, d'ailleurs, les sphères officielles ont déjà lancé des ballons d'essai. Prétendre que les pouvoirs publics en seront réduits à cette extrémité d'imposer aux citoyens qui s'y opposent l'obligation de voter, parce que la propagande abstentionniste des anarchistes a eu pour conséquence la désertion des urnes par un nombre imposant d'électeurs, serait exagéré. Il n'en reste pas moins que cette situation, pour une bonne part, est une résultante de notre propagande antiparlementaire, laquelle pourtant, n'a pas toujours été menée selon une méthode pratique qui en a pu décupler les résultats.

Quoiqu'il en soit, que le vote devienne ou non obligatoire, là aussi nous devrons rajeunir nos formules et quitter les sentiers battus. Les périodes électorales sont merveilleusement propices à l'exposé de nos idées et de nos conceptions. Nous pouvons, grâce à elles, espérer toucher par notre propagande le maximum d'individus. Pour y parvenir, peut-être serait-il bon d'envisager la pratique des réunions publiques est la meilleure des solutions; si, dans ces réunions, nous ne risquons pas davantage de nous heurter à des partisans convaincus, à des électeurs acquis à l'avance à un candidat ou à un parti, plutôt que des abstentionnistes possibles, des antiparlementaires conscients, peut-être des anarchistes en puissance, des anarchistes qui s'ignorent. S'il en est ainsi — et le je le crois — nous perdons quasiment notre temps. A-t-on songé quelle propagande plus sérieuse, plus profonde nous pourrions faire, si, par circulaires, par exemple, nous touchions l'électeur à domicile ?...

### LE LISEUR.

## MEURS DE CHAOUCH

« Un contremaître attaqué par des ouvriers révolutionnaires » : telle est la version donnée par les journaux bourgeois et, en particulier, par le *Journal de Saint-Denis*, sur les incidents qui se déroulent le 22 octobre, devant la porte de l'usine Nicolas, à Saint-Ouen.

Cette attitude de la presse « de grande information » et du *Journal de Saint-Denis*, l'organe réactionnaire de la banlieue parisienne, n'est pas pour nous surprendre. N'est-ce pas le rôle de cette presse à tout faire d'être toujours à côté du patronat et de ses laquais ? Elle vient, une fois de plus, en dénaturant les incidents de Saint-Ouen, de donner la mesure de son asservissement aux ennemis de la classe ouvrière.

Voici, en toute impartialité, la vérité sur les incidents qui faillirent coûter la vie à un ouvrier, telle qu'elle nous a été exposée par de nombreux témoins.

A l'usine Nicolas, se dévissait une brute de contremaître dénommé Mortier qui, continuait, brimait ouvrières et ouvriers sans aucune raison, leur déchiant — aux ouvrières surtout — des épithètes malsonnantes dont son vocabulaire était amplement fourni. Profitant de sa haute taille et de ses prérogatives de contremaître, ce joli monsieur se conduisait, envers le personnel placé sous ses ordres, en véritable garde chourou. Cette situation ne pouvait durer. Le personnel en avait assez des incartades de cet individu grossier dont les manières se rapprochaient plus du garde chourou que du technicien chargé de diriger le travail.

Et le 22 octobre, la coupe déborda. A la suite du renvoi injustifié de deux ouvriers, le personnel réussit à crier son dégoût envers ce personnage peu intéressant. Aussi, à la sortie de l'usine, l'attendirent-ils pour lui demander des explications au sujet des actes que nous avons relatés plus haut.

Mais, à ce moment — et c'est là que le Mortier apparaît sous son véritable jour — le contremaître, armé d'un tiers-point, bondit sur le groupe des ouvriers et ouvrières rassemblés, ayant même que ces dernières aient pu esquisser un geste de défense, l'acharnant sur le premier ouvrier à portée de sa main. Raymond Bouat, il lui porte plusieurs coups de son arme

redoutable. Le malheureux Bouat s'écrase, grièvement blessé.

Justement indignés par cet acte de sauvagerie, les ouvriers se précipitent pour désemer le triste siège. Mais ce dernier réussit à se dégager et à rentrer dans l'usine, évitant ainsi la correction méritée, en se mettant sous la protection patronale et celle de la police, accourue aussitôt.

Voici les faits en leur triste réalité. L'ouvrier Bouat est à l'hôpital Bichat, la poitrine percée de plusieurs coups de tiers-point. Et, maintenant, le triste héros de cette aventure, le contremaître Mortier, poussant l'ignominie jusqu'au bout, ne manifeste-t-il pas l'intention de porter plainte contre ses « agresseurs » ; cela dépassé les bornes de l'entendement. Comment, alors que tous les ouvriers témoins de son forfait, ayant été éminemment au commissariat, ne furent trouvés porteurs d'aucune arme, c'est lui qui, s'étant armé d'un tiers-point (outil qu'on ne porte pas généralement sur soi), crie à l'assassin. Bien qu'appuyé par son patron, sa manœuvre ne réussira pas : il est déjà jugé par l'opinion publique.

Le contremaître, naturellement, a été remis en liberté. Le patron Nicolas ayant décidé qu'il repréndrait son travail lundi dernier, les ouvriers et ouvrières n'ont pas accepté d'être à nouveau sous les ordres de cet individu.

Le patron, se rangeant du côté de son auxiliaire, a prononcé le lock-out.

Donc, en définitive : un ouvrier qui souffre sur un lit d'hôpital, des ouvriers et ouvrières pères et mères de famille jetés à la rue... et le contremaître plus arrogant que jamais, soutenu par son patron, qui s'apprête à continuer ses exploits. Ne voilà-t-il pas là un épisode de la vie des travailleurs qui montre bien la laideur du régime capitaliste. Il est grand temps que les ouvriers s'organisent solidement pour mettre fin aux iniquités qui découlent de ce régime et mettre un terme à l'arrogance de tous les patrons et leurs valets.

L'anarchiste italien Petrini a-t-il été assassiné par le gouvernement russe ?

Les lecteurs du *Libertaire* se souviennent sans doute qu'il y a quelques mois, des camarades russes signalèrent l'arrestation, à Moscou, d'un réfugié politique, Alfonso Petrini, habitant cette ville ; ce camarade, ouvrier tailleur d'Ancône, avait fui l'Italie, ayant contre lui, dans ce pays, une condamnation extrêmement grave. Malgré le secret observé par le Guépêcu sur cette arrestation, nos amis purent apprendre indirectement que Petrini était soupçonné d'être passé au service du fascisme et de remplir à Moscou le rôle de « confident » du gouvernement mussolinien. Cette incarcération s'était produite peu de jours après que Petrini avait émis, à la maison des réfugiés politiques, une critique assez dure du régime sévissant actuellement en Russie. Connaisant le beau passé de Petrini : redoutant, d'autre part, que le vrai motif de la détention ait été cette conversation trop franche, nos camarades s'attendirent à ce que le gouvernement russe fournisse, sinon les preuves, tout au moins les présomptions lui permettant d'avancer cette accusation. Ils attendirent en vain. Petrini fut maintenu au secret le plus strict. Le délégué de l'Union locale des syndicats unitaires d'Angers, notre ami Bonnaud, profita de son passage à Moscou pour enquêter au sujet de ce cas. Il put obtenir de Piekkova, la femme de Gorki, dirigeant une Société d'assistance aux détenus politiques (société privée d'ailleurs même du droit de visiter les prisonniers et de correspondre sans censure avec eux) la confirmation de l'emprisonnement de Petrini ; mais, du fait de dispositions toutes spéciales, cette dame ignorait même le nom de la prison où il se trouvait.

Nous avons appris que la famille de Petrini, à Ancône, a été officiellement avertie par la questure de son décès, survenu soi-disant dans un sanatorium en Russie. Il y a-t-il connivence entre les gouvernements russe et italien pour dissimuler les circonstances de cette mort ? Nous sommes portés à le croire, car des bruits circulent dans les milieux anarchistes de Moscou assurant que Petrini serait mort.

Nous ne sommes nullement étonnés de ce qu'un gouvernement capitaliste qui, en d'autres occasions, avec grandiloquence, défend le « prestige romain », laisse froidement assassiner un de ses sujets par un autre gouvernement, simplement parce que ce sujet est un révolutionnaire, un ennemi de classe.

Mais il serait plus intéressant de voir si les groupements dits de gauche, les grands penseurs, les écrivains, les historiens, se feront, pas leur silence, les complices de cette disparition ; il serait curieux, en effet, de savoir comment la Ligue des Droits de l'Homme, les groupements antifascistes de « concentration » réagiront en face de ce cas pour le moins révoltant.

La même question se pose pour le Parti socialiste : si Petrini était député et militaire connu, il y aurait sans doute, depuis longtemps, des interventions de ce côté ; mais, enfin, le fait d'être ouvrier, révolutionnaire et antifasciste n'est-il pas une raison suffisante pour les ouvriers de ce parti de faire entendre leur voix ?

C'est bien sûr sur le côté classe de cette affaire que nous affirmons l'attention de ceux qui sincèrement adhèrent au parti communiste, mais ne voudront tout de même pas s'associer à un assassinat commis sans jugement dans l'obscurité des geôles russes.

Et nous-mêmes, en songeant à ce cri d'alarme que nous lançons, nous n'avons qu'un ferme espoir : Nous savons que nous serons soutenus par les syndicalistes et les anarchistes du monde entier quand nous exigerons du gouvernement russe qu'il nous dise où est Petrini.

S'il vit, qu'attend ce gouvernement pour prouver publiquement, après qu'il aura exposé sa défense, que Petrini est un agent du fascisme ?

S'il est tué, de quel droit le gouvernement communiste, allié à l'Internationale communiste, ose-t-il demander au monde ouvrier de défendre ceux que le capitalisme emprisonne ou assassine ?

N. LAZAREVITCH.

# ATTRAVERS LE MONDE

L'action antimilitariste des anarchistes nazarens  
Les difficultés de l'agitation libertaire. — Tentative d'organisation  
Nouvel organe syndicaliste. — Un aveu plein de valeur.

questions agraires. Mais on n'y trouve que des conseils pour l'élevage des porcs ou la culture de la vigne.

La librairie du parti socialiste ne publie aucun ouvrage théorique ; mais elle lance des livres, tels que les *Mémoires* de M. Walther où il raconte avec complaisance ce qu'il a mangé dans ses tournées de propagande à la campagne...

Aussi, les attaques de nos amis contre la social-démocratie hongroise sont-elles aussi justifiées que celles que nous menons ici, par exemple, contre les bohémiens.

D. M.

La Fédération des groupes anarchistes « Bakounine » développe une propagande dans les rangs de la classe ouvrière. Il s'est formé une Commission de propagande qui se donne pour tâche d'organiser la classe ouvrière dans le domaine économique et culturel. Cette propagande est menée par la parole et par l'écrit. Des résultats satisfaisants ont été jusqu'à présent surtout obtenus par les employés de trainways de la capitale du pays, Guayaquil. Malheureusement, le mouvement révolutionnaire manque d'une presse paraissant régulièrement. C'est le but immédiat que nos camarades de l'Equateur se sont donné à atteindre.

Les efforts unis de nos camarades en Australie leur ont permis de publier à nouveau le journal syndicaliste « Action Directe », comme organe des I. W. W. Pour l'instant, le journal paraît une fois par semaine sur quatre pages. On est, cependant, en train de faire le nécessaire pour le faire paraître sur huit pages.

Dans les rapports de la presse de l'Internationale d'Amsterdam, du 31 juillet, nous trouvons un rapport sur l'Australie dans lequel on se plaint que le Congrès des Syndicats australiens s'est prononcé pour l'adhésion au secrétariat syndical panpacifique de l'I. S. R. On fait encore remarquer que la classe ouvrière australienne montre un grand mécontentement de la collaboration avec le Gouvernement et le patronat, ainsi que des Comités d'arbitrage. Comme on le sait, l'Australie est le premier pays qui eut un gouvernement ouvrier et qui, depuis des années, réglaient les revendications ouvrières par des arbitrages obligatoires sous le contrôle de l'Etat. La législation sociale d'Australie était donnée comme exemple et estimée du mouvement ouvrier étais du monde entier. Il ressort maintenant que, par cette tactique, la classe ouvrière s'est dépréciée de plus en plus. L'Internationale d'Amsterdam doit convenir :

« Enfin, la législation qui fut si hautement estimée et qui fut donnée en exemple au monde entier a apporté beaucoup de désillusions. La croyance très répandue avant la guerre en Australie que la classe ouvrière de ce pays, contrairement à celle des pays européens, pourrait élever le standard de vie des syndicats les plus élitaires est fortement ébranlée. »

Il serait souhaitable que les organisations adhérentes à l'Internationale d'Amsterdam tirent une leçon de l'expérience de la classe ouvrière d'Australie. Malheureusement, ce ne sera pas le cas. La politique de législation sociale constitue toujours un des piliers principaux de l'Internationale d'Amsterdam.

### Un service à nous rendre

« Le Libertaire » cherche d'urgence un local de préférence près d'une station de métro et à loyer modéré, se mettre en rapport avec N. Faucier au « Libertaire ».

### SOLIDARITÉ ET SYNDICALISME

Sur la ligne d'Argenteuil à Paris Saint-Lazare, entre les stations de Bois-Colombes et Asnières, une équipe de terrassiers travaille sur la voie. Cette équipe est composée de syndiqués à la C.G.T.U., mais parmi eux se trouve — ou plutôt se trouvait — un camarade adhérent à la C.G.T.S.R. Cela n'eut pas de don de plaisir au délégué « rouge » qui intima l'ordre au copain d'avoir à changer sa carte et d'adhérer à la C.G.T.U. ou bien de quitter les lieux.

Notre camarade refusant d'adhérer au syndicat unitaire, fut contraint de quitter le chantier.

Il est digne des moscouillards d'employer envers nos camarades étrangers les mêmes méthodes que la police. Celle-ci les expulse, les condamne et se trouve — un camarade adhérent à la C.G.T.S.R. Cela n'eut pas de don de plaisir au délégué « rouge » qui intima l'ordre au copain de quitter sa carte et d'adhérer à la C.G.T.U. ou bien de quitter les lieux.

Notre camarade refusant d'adhérer au syndicat unitaire, fut contraint de quitter le chantier.

Il est digne des moscouillards d'employer envers nos camarades étrangers les mêmes méthodes que la police. Celle-ci les expulse, les condamne et se trouve — un camarade adhérent à la C.G.T.S.R. Cela n'eut pas de don de plaisir au délégué « rouge » qui intima l'ordre au copain de quitter sa carte et d'adhérer à la C.G.T.U. ou bien de quitter les lieux.

Des incidents sanguinaires se sont déjà produits sur les chantiers, s'ils se renouvellent demain le syndicat « unitaire » des terrassiers, par ses méthodes profascistes, en portera la responsabilité.

### NOS FÊTES

La matinée artistique, organisée le dimanche 21 octobre, a obtenu un succès relatif, en raison du temps qui incita plus tôt à la promenade. Le bénéfice réalisé se monte cependant à 640 francs.

Pendant la saison d'hiver, nous continuons à essayer, par ce moyen, d'apporter un peu de charme à l'existence morne et difficile qui nous est imposée par les maîtres de l'heure.

Nous y viendrons nous retrouver en de saines distractions et passer dans une atmosphère de franche cordialité quelques instants agréables.

Notre prochaine fête aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> décembre en soirée, salle de « La Belle-ville » ; d'ores et déjà, nos dispositions sont prises pour assurer à nos amis un programme de choix qui ne le cédera en rien à ceux des fêtes précédentes.

Camarades ! retenez donc votre soirée pour cette date.

Le Comité des Fêtes.

## LA VIE DE L'UNION

## COMMISSION ADMINISTRATIVE

## SEANCE DU 22 OCTOBRE

Plusieurs camarades nous demandent des précisions sur notre campagne pour l'abolition de l'expulsion par voie administrative, une mise au point sera faite dans le Libertaire. On la trouvera dans ce numéro, en première page.

Notre camarade Sébastien Faure nous écrit pour approuver notre campagne et nous offrir son concours. Nous sommes sensibles à ses approbations et il va s'en dire que nous acceptons sa collaboration.

La Commission Administrative ayant appris que quelques camarades de différentes langues s'étaient groupés en vue d'envisager les moyens propres à assurer une existence décente à S. Faure, que la maladie vient d'atteindre cruellement, se déclare d'accord avec ces camarades et elle s'engage à verser — aussi longtemps qu'il le faudra, le plus longtemps possible — la somme mensuelle de trente francs au Comité de secours Sébastien Faure. Mais la C. A. émet aussi de la situation du camarade Makno qui sort de l'hôpital, où on voulut un moment l'amputer d'un pied, qui porte de multiples blessures, que la tuberculose mine et qui n'a pas la force d'accomplir une besogne manuelle — qui ne peut non plus, par sa méconnaissance de la langue française, faire un travail de bureau — demande au Comité d'associer, dans sa solidarité Nestor Makno à Sébastien Faure.

## PARIS-BANLIEUE

Fédération parisienne, samedi 3 novembre, réunion du C. I. de la Fédération, à 20 h. 30, rue des Paroies.

Samedi 10 novembre, assemblée générale des militants de la Fédération parisienne. La salle sera indiquée ultérieurement.

Groupe du 45<sup>e</sup> — Réunion vendredi 2 novembre à 20 h. 30, 85, rue Mademoiselle. Les camarades étudiants sont particulièrement invités.

Groupe Libertaire de Saint-Denis. — Réunion vendredi 2 novembre 1928, à 20 h. 30 très précoce, lieu habituel.

Groupe régional de Bezons. — Le groupe se réunit dimanche 4 novembre, à 9 h. 30 du matin, salle de l'ancienne mairie, décision à prendre au sujet de la fete. Les camarades de Saint-Germain, Courbevoie, Chatou, Carrières, Argenteuil sont près d'être présents. Le groupe régional.

## PROVINCE

Groupe de l'île. — Les camarades sympathisants et lecteurs du « Libertaire » sont invités à assister à nos réunions qui ont lieu tous les samedis 142, rue de Wazemmes, Aulnoy, camarades, un bon mouvement, des lâches urgents nous sollicitent, soyez nombreux à nos prochaines réunions.

Groupe d'Etudes sociales d'Orléans. — Le groupe se réunit chaque semaine, s'adresser à Raoul Cohn, 31, rue des Murins. Appel aux sympathisants du « Libertaire ».

« Le Libertaire » est en vente au Dépôt Central, rue Bannier.

Lézignan-Corbières. — Aux anarchistes com-

## DANS LE S. U. B.

Réunion du Conseil, le jeudi 8 novembre, à 18 heures, salle de Commission, 4<sup>e</sup> étage, Bourse du Travail.

Permanence du dimanche — 4 novembre : Capelle Alexandre ; 11 novembre : Bourse fermée ; 18 novembre : Charbonneau.

Réunion des monteurs en chauffage le vendredi 9 novembre, à 18 heures, salle de Commission, 4<sup>e</sup> étage, Bourse du Travail.

Réunion du Comité de l'Entr'Aide, local habtuel, le mardi 6 novembre, à 20 h. 30.

A l'ordre du jour : élection d'un secrétaire.

Le trésorier : Ganglasse.

Avis. — La Bourse du Travail sera fermée les 1<sup>er</sup> et 2 novembre.

Crémeurs et aides. — Les cours de dessin devaient commencer le 2 novembre, à cause de la fermeture de la Bourse du Travail, ces cours commenceront le mardi 6 novembre, à 17 h. 30, salle des cours professionnels B, à l'entresol, Bourse du Travail.

Ces cours sont entièrement gratuits, tous les camarades peuvent y assister.

LES LECONS D'UN CRIME  
GUERONS POUR EN EMPÉCHER  
LE RENOUVELLEMENT

Les gouvernantes, agents fidèles du patronat de la bâtie, ont empêché la protestation ouvrière de se manifester derrière les convois des malheureuses victimes de la catastrophe de Vincennes.

Nous n'avons pas pu, deant le déploiement insensé des forces policières, apporter l'hommage du syndicalisme à ces victimes du capitalisme, espérions que la légion nous sera profitale, et qu'à l'avenir, nous employons d'autres méthodes pour faire connaître à l'opinion publique les coupables de pareils crimes afin que le châiment ne puisse être détourné sur de vagues comparses.

Les victimes sont à peine enterrées que nous voyons périr sous les ruines encore tâchées du sang des victimes toute une bande de complices cherchant à innocenter le sieur Provini, mettant sur le compte de la fatalité ce crime qui n'a pu être consommé que par la course aux bénéfices que poursuivent tous les entrepreneurs sans exception.

Si les organisations ouvrières sont systématiquement écartées des urnes, nous voyons par contre en compagnie des experts, des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics diriger les recherches des responsabilités : examinons s'ils sont qualifiés pour cette besogne.

Oussoyez, calme à Nogent, qui a l'habitude de maconner le dégout de banlieue (pauvre banlieue) a sec généralement, avec le moins d'enduit possible, a été pris en flagrant délit, il y a quelques années, ainsi que son ami Favart qui opère dans les mêmes conditions à Montreuil, et pour compléter, le fournisseur de matériaux Leblon qui, évidemment, ne peut dénigrer sa marchandise. Si avec tous ces complices le sieur Provini ne sort pas blanc comme neige de l'aventure, c'est que, vraiment, il ne saura pas se débrouiller, car il ne pourra pas se plaindre de ses complices.

Pour nous l'affaire ne doit pas s'arrêter là, nous ne voulons pas que de pareils crimes se reproduisent, et pour ce faire nous devons mener une campagne ardente pour obtenir nos dé-

marades, vous avez pu voir dans le présent numéro que le groupe de Lézignan s'était assuré une lourde tâche. Il importe que, pour qu'il puisse continuer dans la voie où il s'est engagé tous les anarchistes communistes sincères lui viennent à l'aide. Les réunions du groupe vont reprendre. Désormais, elle auront lieu tous les samedis, café des Sports, que tous ceux qui s'intéressent à nos efforts se joignent à nous, afin de pouvoir continuer l'œuvre entreprise. Tous à l'œuvre donc, et à samedi.

Yvan Pau.

## CONGRES DE COURSANS

Réuni en congrès le 28 octobre, les délégués des groupes A. C. de Montpellier, Agde, Pézenas, Béziers, Bize, Coursans, Narbonne, Lézignan, Ornaisons, ont mis debout une organisation fédérale et révolutionnaire prenant pour titre « Fédération Communiste Libertaire du Languedoc ».

L'organisation. — Le travail de correspondance, de liaison entre les groupes de l'Aude et de l'Hérault sera à la charge d'un bureau commun, de secrétaire administratif, d'un secrétaire de propagande et d'un trésorier. Ceux-ci seront responsables de leur activité devant les groupes adhérents.

Nulle activité suivie n'étant impossible sans ressources régulières, le congrès accepte le principe de la carte et des cotisations régulières.

Chaque mois, un bulletin mensuel sera adressé aux groupes et adhérents isolés, faisant part de l'activité, des initiatives de chacun ; il sera demandé aux groupes de se tenir régulièrement en relations avec le secrétaire administratif.

La propagande. — Des réunions pour Vial sont préparées immédiatement avec les orateurs régionaux Pau, Vacquier et Ghislain ; la campagne contre les exactions administratives suivra de près ; de même qu'une tournée générale avec un orateur de l'U. A. C. R.

Le bureau fournit aux groupes des camarades faisant des causeries sur des sujets d'actualité ou de doctrine.

Le journal régional. — Voulant pousser plus loin le travail de propagande et de recrutement, le congrès décide qu'il est nécessaire de faire le maximum d'efforts pour lancer sous peu un journal populaire où une large place sera laissée pour la chronique régionale. Nos camarades des autres départements du Midi n'ont pas oublié qu'ils trouveront dans nos colonnes toute la place qui leur sera nécessaire pour leur propagande locale.

Pour que tout soit mis au point avant le lancement, une commission de préparation est nommée.

Nos relations avec l'U. A. C. R. — Affirment son attachement à l'U. A. C. R. et à ses œuvres, la Fédération C. L. du Languedoc insiste auprès de ses adhérents pour qu'ils soutiennent de toute leur activité l'U. A. et ses œuvres : le « Libertaire », la Librairie Internationale et le C. I. D. A.

Pour l'unité. — Faisant abstraction de toutes les querelles qui, pendant un certain temps, apportèrent la désunion parmi les anarchistes mésépidiaux, le congrès espère que les groupes des autres régions du Midi sauront s'entendre pour mettre debout, eux aussi, une fédération anarchiste communiste, laquelle pourra compter sur la collaboration « l'aide fraternelle nécessaire à la vie de nos œuvres et le développement de notre propagande.

Pour la Fédération Communiste Libertaire du Languedoc :

Le Bureau : Estève, secrétaire administratif ; Dauvin, secrétaire à la propagande ; Vacquier, trésorier.

La commission du journal : Ghislain, Pau, Puch.

Adresser toute la correspondance à Louis Estève, à Coursans (Aude).

Nota. — Les camarades de Bédarieux et de Bram n'ayant pu assister au congrès ont écrit en faisant connaître qu'ils étaient d'accord avec les présentes décisions.

legués à la sécurité, sous le contrôle de l'organisation syndicale, seule intéressée, à la sécurité des travailleurs et du public, n'étant pas guidé par un esprit de lucidité, il faut que tous les camarades posent cette revendication.

En attendant, nous allons dénoncer les sabotages qui nous sont commis et closer au pilori les plus canailles des entrepreneurs, il restera au public à se défendre : les pouvoirs publics, ne réservant leurs coups qu'aux camarades n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade rive et façade cour, et on a passé des poteries en aggloméré à l'emplacement des portes coupées, sans prendre la peine de renforcer ces portes pour ceci ou pour cela, les chemins n'étant pas à leur place ou à coupé les ponts en ciment armé qui relient les murs façade r